

OPERATION LA CHAUVETIERE

SAINT-ETIENNE



NOTICE DES TRAVAUX

15 Rue Edouard Martel

42100 SAINT-ETIENNE

VENDEUR



KC PARTICIPATIONS

8 Rue Ventefol
42400 SAINT-CHAMOND

NOTICE SYNTHÉTIQUE

Création des réseaux électrique et eaux potables afin que tout les lots bénéficient de réseaux individualisés.
Signature d'une servitude de réseau sur la parcelle extérieur.

Création d'un bloc de trois boites aux lettres avec une boite aux lettres attribué par lot.

Les ouvertures menant aux lots 1 et 2 seront condamnées afin d'individualiser le lot.

RESUME DES TRAVAUX :

- Création d'une séparation en moellons brut coupe feu et calfeutrage partie haute
- Condamnation d'ouvertures
- Création d'un bloc de trois boites aux lettres
- Viabilisation du dépôt
- Individualisation des lots

VIABILISATION

Viabilisation du lot

Création des réseaux électrique, télécom, eaux potables et eaux usées afin que tout les lots bénéficient de réseaux individualisés

RESEAU SEC

Enedis



Création d'un compteur électrique individuel

Télécom



Création d'une chambre Télécom

RESEAU HUMIDE

Eau Usée



Pose d'un PVC diamètre 100 raccordé au tout à l'égout

Eau Potable



Création d'un compteur d'eau

PLAN DES RESEaux

Viabilisation du lot

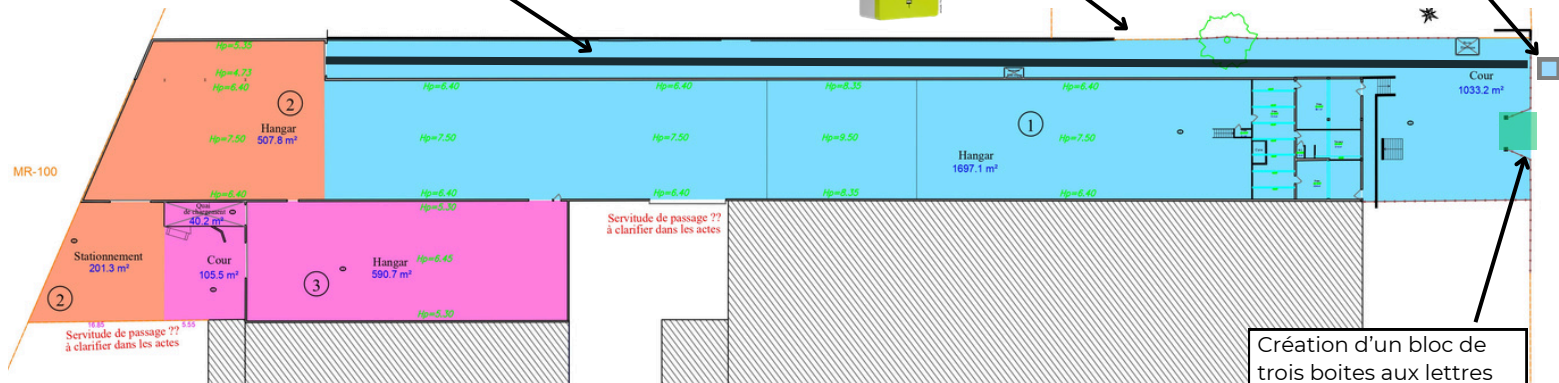
Création des réseaux électrique et eaux potables afin que tout les lots bénéficient de réseaux individualisés.
Signature d'une servitude de réseau sur la parcelle extérieure.
Création d'un bloc de trois boites aux lettres avec une boite aux lettres attribué par lot.

Tranchée contenant les réseaux d'électricité, du télécom, d'eaux potables, d'eaux usées

Servitude à prévoir sur le lot 1 pour le lot 2 et 3

Compteur électrique individuel à créer
Emplacement à définir suite à l'étude Enedis

Création d'un compteur d'eau individuel à l'intérieur d'un regard d'eau potable



Création d'un bloc de trois boites aux lettres au niveau de l'entrée du lot 1



Réseau sec

Compteur électrique "Linky"

Réseau humide

Compteur d'eau potable

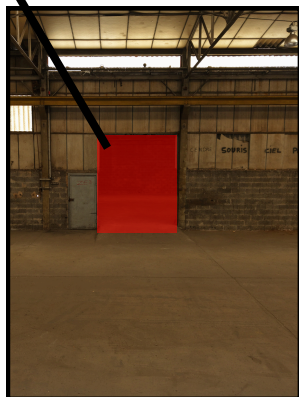
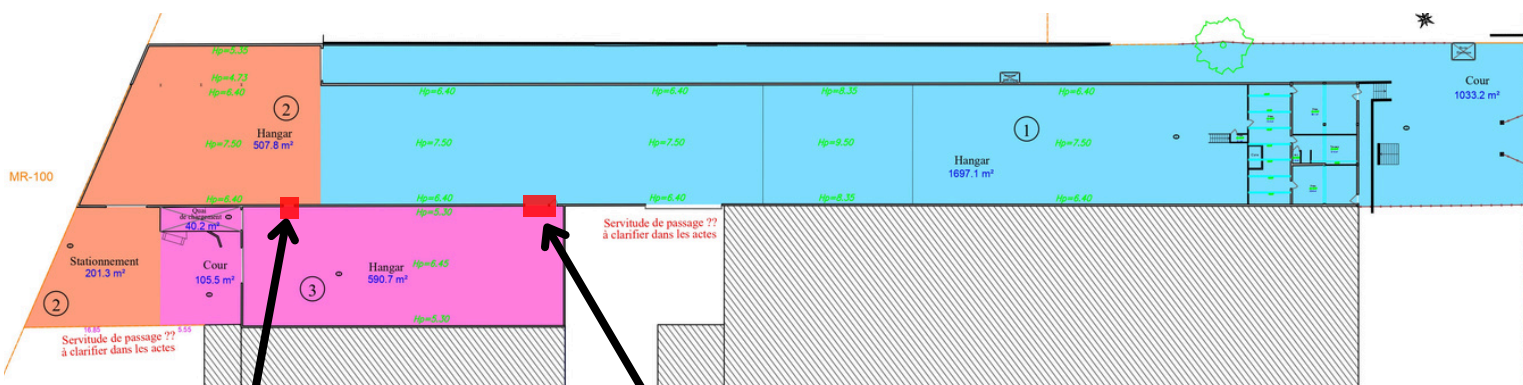
Divers


Boites aux lettres

DIVISION DES LOTS

Division du lot

Les ouvertures menant aux lots 1 et 2 seront condamnées afin d'individualiser le lot.



 Ouverture à condamner

Commentaires :

- Moellon laissé brut sans enduis
- Calfeutrage partie haute à définir